

B O N N E S
P R A T I Q U E S

« FAVORISER L'ÉMERGENCE DE TERRITOIRES DURABLES »



PASCAL FORTOUL
Président de l'ADGCF

Gestion des déchets, de l'assainissement, des transports collectifs, protection des espaces naturels, reconquête des cours d'eau, mais aussi maîtrise de la demande d'énergie... Au regard de leurs compétences, les intercommunalités apparaissent aujourd'hui comme les autorités organisatrices du développement durable.

Aussi, dans un contexte mondial marqué par l'épuisement des énergies fossiles, la recherche de ressources alternatives et la fin d'un long cycle de « l'énergie à bas prix », l'Association des directeurs généraux des communautés de France se doit de mettre ses adhérents en capacité de répondre au défi de la maîtrise de la consommation énergétique.

Or, comme le dispose la loi du 7 décembre 2010 sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, à compter du 1^{er} janvier 2016, les tarifs réglementés de vente seront supprimés pour tous les contrats de fourniture dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA. À l'aune de ce bouleversement, l'ADGCF a décidé d'élaborer un guide de bonnes pratiques avec le soutien d'EDF. Il vise à faire mieux connaître aux directeurs généraux d'intercommunalité le marché de l'énergie, son fonctionnement et les problématiques liées à la maîtrise et à la réduction de la consommation d'électricité et ainsi, à favoriser l'émergence de territoires durables.

E F F I C A C I T É
É N E R G É T I Q U E